



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/2  
28 juin 2012

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Soixante-septième réunion  
Bangkok , 16 – 20 juillet 2012

**ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## **Introduction**

1. Le présent document décrit les activités du Secrétariat depuis la 66<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

### **Avis concernant les décisions de la 66<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

2. Le rapport de la 65<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/66/54), contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous ses membres, aux autres participants à la 66<sup>e</sup> réunion, et il a été affiché sur le site Web du Fonds multilatéral. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet, aux retards dans la mise en œuvre et aux retards dans la soumission des tranches annuelles ont été communiquées à 50 pays visés à l'Article 5 ainsi qu'aux agences bilatérales et aux agences d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 66<sup>e</sup> réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion et au programme OzonAction du PNUE pour transmission aux réseaux régionaux, et il a été aussi publié sur le site Web du Fonds multilatéral.

### **Arriérés des contributions de la Fédération de Russie**

3. Le 27 avril 2012, le Chef du Secrétariat, l'Administrateur principal et gestionnaire du Fonds, ainsi que des représentants du PNUE, à titre de trésorier, ont rencontré les représentants de la Fédération de Russie afin de poursuivre les discussions sur les arriérés de contributions de la Fédération de Russie qui avaient commencé en marge de la 22<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole de Montréal, à Bali, en Indonésie. Ils ont rencontré des représentants de trois importants ministères de la Fédération de Russie : M. Nuritdin Inamov (directeur général) et M. Sergey Vasiliev (Responsable de la coordination des accords en matière d'ozone et conseiller) du Département de la coopération internationale du Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MRN); M. Andrey Bokarev, directeur général du Département des Relations financières internationales, ministère des Finances (MINFIN); et M. Oleg Shamanov du ministère des Affaires étrangères (MID). M. Nuritdin Inamov (MRN) a attesté du plein engagement de la Fédération de Russie en ce qui a trait aux objectifs du Protocole de Montréal et au Fonds multilatéral. À cet égard, il a aussi exprimé l'intérêt de la Fédération de Russie à devenir membre du Comité exécutif.

4. M. Andrey Bokarev (MINFIN) a indiqué que le gouvernement de la Russie entend commencer à payer ses contributions au Fonds multilatéral à compter de 2013 après la fin du processus administratif et gouvernemental interne, et de présenter cette première contribution dès que possible au cours du premier trimestre de cette année. Un accord en ce sens, selon lequel « les représentants autorisés de la Fédération de Russie ont exprimé leur intention de commencer à verser les contributions exigibles au FML à compter de 2013, pourvu que les futures contributions de la Fédération de Russie ne soient pas associées aux arriérés de contributions pour les années antérieures, et que la décision requise du gouvernement de la Fédération de Russie soit émise en temps utile afin de s'assurer que le versement de la contribution de 2013 » soit signée ultérieurement à la fois par les représentants du Secrétariat du Fonds, le PNUE à titre de trésorier, et le gouvernement de la Fédération de Russie. Une copie de l'accord signé est jointe à l'annexe I.

5. Après cette rencontre, le Secrétariat a informé les représentants de la Fédération de Russie que le trésorier, en consultation avec le Secrétariat, avait adopté une nouvelle terminologie pour les comptes du Fonds multilatéral, afin de classer la contribution exceptionnelle de la Russie de 2012 et d'avant comme des créances douteuses et, cela étant, on ne s'attendait pas à ce que ces engagements soient respectés tels qu'ils avaient été annoncés. Le Secrétariat du Fonds a aussi envoyé ce qui suit à la Fédération de Russie : méthodologie permettant de calculer les engagements annuels de la Fédération de Russie; facture 2013 indiquant la décision pertinente de la Réunion des Parties; et détail des opérations bancaires du Fonds multilatéral.

## Examen des tâches préparatoires à la 67<sup>e</sup> réunion

6. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 66<sup>e</sup> réunion.

### État des ressources et planification

#### *Soldes et disponibilité des ressources*

7. Dans sa préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/4, le Secrétariat a examiné les soldes engagés et non engagés de projets achevés détenus par les agences ainsi que tous les coûts d'appui des agences associés au solde des fonds de ces projets achevés. Le document contient le calcul du montant total des ressources à la disposition du Comité exécutif pour approbation à la 67<sup>e</sup> réunion.

#### *Plans d'activités 2012-2014 et retards dans la présentation des tranches annuelles*

8. Le Secrétariat a préparé un rapport sur la planification financière à la lumière des décisions et des approbations adoptées à la 66<sup>e</sup> réunion, des présentations et des recommandations et propositions de financement à la 67<sup>e</sup> réunion, et des allocations dans les plans d'activités de 2012-2014. Conformément à la décision 53/3 c), le document présente aussi des informations sur les retards dans la présentation des projets et, conformément à la décision 66/6 c), un rapport du gouvernement de l'Allemagne sur le rajustement de son plan d'activités afin de s'assurer que l'ensemble de ses activités s'insère dans les allocations bilatérales de l'Allemagne pour la période triennale 2012-2014.

9. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/5 comprend aussi un calcul de la valeur des activités incluses dans le plan d'activités 2012 et qui n'avaient pas été présentées à la 66<sup>e</sup> ni à la 67<sup>e</sup> réunion. Ce document se termine par des observations et des recommandations.

#### *Rapports de situation et conformité*

10. Conformément à la décision 66/16 b), les données qui auraient été présentées au point de l'ordre du jour « Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés dotés d'exigences de rapport particulières » et « État de la mise en œuvre des projets accusant un retard et perspectives des pays visés à l'Article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal » sont déclarées dans un nouveau document « Rapports de situation et conformité ».

11. « Rapport de situation et conformité » comprend une mise à jour de l'état de conformité des pays visés à l'Article 5 aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal; les données sur les pays visés à l'Article 5 qui ne sont pas assujetties aux décisions des Parties et aux recommandations du Comité de mise en œuvre sur la conformité; les données sur la mise en œuvre des programmes de pays, notamment une analyse des données sur la consommation de SAO par secteur, et aussi une section qui traite des caractéristiques des programmes nationaux d'élimination des SAO; des données sur les projets présentant des retards dans la mise en œuvre et des projets pour lesquels on avait demandé d'autres rapports de situation; et des rapports sur les projets de démonstration de HCFC et sur les activités de mobilisation des ressources.

#### *Modèle actualisé du plan d'activités triennal à horizon mobile*

12. Conformément à la décision 62/5, le Secrétariat a préparé et mis à jour un plan d'activités triennal à horizon mobile pour 2013-2015 afin de proposer, le cas échéant, des directives pour la préparation d'un plan d'activités pour le Fonds multilatéral pour 2013-2015. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/7 présente une vue d'ensemble de l'état actuel de la consommation et de la production des SAO, sauf les

HCFC, dans les pays visés à l'Article 5 ainsi qu'une analyse de la consommation et de la production pour chaque type de HCFC consommé et produit par les pays visés à l'Article 5. Il offre aussi une brève analyse de la réduction de la consommation de base de HCFC envers laquelle les pays visés à l'Article 5 se sont engagés, et un résumé du financement déjà convenu en principe pour l'élimination de toutes les SAO y compris les HCFC.

### Mise en oeuvre des programmes

#### *Surveillance et évaluation*

13. Conformément à la décision 66/12, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, a préparé le cahier révisé des charges de l'évaluation des projets d'accord pluriannuels (deuxième phase) (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/8). L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, a aussi préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/9, qui présente un rapport sur l'étude théorique pour l'évaluation des inhalateurs à doseur. L'étude théorique est la première phase d'une évaluation de l'élimination des CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur qui a été approuvée à la 65<sup>e</sup> réunion (décision 65/9) et qui est basée sur une étude des projets effectués dans quelques pays visés à l'Article 5 qui fabriquent des inhalateurs à doseur.

#### *Rapports périodiques au 31 décembre 2011*

14. Le Secrétariat a compilé et analysé les données financières des agences bilatérales et des agences d'exécution et a résumé les progrès accomplis dans des projets et activités ayant reçu du soutien du Fonds multilatéral jusqu'au 31 décembre 2011. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/10 offre un résumé des progrès de la mise en œuvre dans ces pays, un résumé de la mise en œuvre des activités jusqu'à la fin de 2011, et aussi les observations et recommandations du Secrétariat.

#### *Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités 2011*

15. Le Secrétariat a préparé une évaluation des plans d'activités de 2011 des agences d'exécution, en fonction des indicateurs d'efficacité adoptés par la décision 41/93, de la pondération révisée par la décision 47/51, des objectifs adoptés par le Comité dans le cadre des décisions 63/7 à 63/10, ainsi que des progrès réalisés par les agences d'exécution et des rapports financiers fournis à la 67<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/16 présente aussi une analyse des tendances pour chacun des neuf indicateurs d'efficacité utilisés lors des évaluations des années antérieures et les résultats de l'évaluation qualitative de l'efficacité des agences d'exécution en fonction des données reçues des administrateurs des Unités nationales d'ozone (UNO).

### Choix de régime des coûts d'administration de la période triennale 2012-2014

16. Conformément aux décisions 65/18 et 66/17, le Secrétariat a préparé un document proposant deux options pour un régime de coûts d'administration comparativement au régime actuel pour les agences ayant fait l'objet de discussion à la 66<sup>e</sup> réunion. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/17 comprend aussi l'évaluation des coûts d'administration, avec un revenu annuel moyen pour la période triennale 2012-2014.

### Examen des projets

17. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/18, qui comprend les grandes lignes et les statistiques se rapportant à 57 demandes reçues des agences bilatérales et des agences d'exécution, notamment des tranches approuvées des accords pluriannuels, des projets et des activités

s'élevant à 359 541 653 \$US. À la suite du processus d'examen par le Secrétariat, 27 projets et activités ont été recommandés pour approbation globale et 19 projets et activités ont été adressés au Comité exécutif pour examen individuel. Les 11 projets et activités qui restent ont été retirés. Le financement total demandé à la 67<sup>e</sup> réunion s'élève à 91 641 646 \$US, dont 75 250 000 \$US pour le secteur de la production de HCFC.

18. Aucune nouvelle question de politique n'a été soulevée pendant le processus d'examen des projets. Toutefois, le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/18 comprend une section sur la question de la « maximisation des effets positifs de l'élimination des HCFC dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération » dont le Comité exécutif avait convenu de poursuivre l'examen à sa 67<sup>e</sup> réunion (décision 66/20).

#### Acomptes provisionnels 2011

19. Le Secrétariat a examiné le document préparé par le trésorier sur les acomptes provisionnels de 2011 du Fonds multilatéral, des quatre agences d'exécution et du Secrétariat du Fonds (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/35). Les acomptes finals de 2011 seront présentés à la 68<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

#### Distribution de documents confidentiels

20. Conformément à la décision 66/55, le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/67/36, qui offre un aperçu des décisions et des pratiques actuelles ayant trait à la distribution de documents et au traitement des données confidentielles. Le document comprend plusieurs exemples de distribution et de gestion des données confidentielles par le Comité exécutif.

#### Secteur de la production

21. Le Secrétariat a préparé des documents visant l'élimination de la production de HCFC pour la réunion du sous-groupe sur le secteur de la production qui aura lieu en marge de la 67<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

#### **Documents d'orientation et autres documents préparés par le Secrétariat du Fonds**

22. Des documents présentés pour examen à la 67<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat du Fonds a préparé les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour provisoire annoté
- Activités du Secrétariat
- État des contributions et décaissements (conjointement avec le trésorier)
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources
- Plans d'activités 2012-2014 et retards dans la proposition de tranches annuelles
- Rapports de situation et conformité
- Modèle actualisé du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2013-2015 (décision 62/5)
- Cahier des charges de l'évaluation des projets d'accord pluriannuels (deuxième phase) (décision 66/12)
- Étude théorique sur l'évaluation des projets visant les inhalateurs à doseur
- Rapport périodique global au 31 décembre 2011

- Observations et recommandations visant les rapports périodiques des agences bilatérales et des agences d'exécution, du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (5 documents)
- Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2011
- Options pour le régime des coûts d'administration de la période triennale 2012-2014 (décisions 65/18 et 66/17)
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- Coopération bilatérale
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail de 2011 du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale (4 documents)
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations visant les projets et les activités proposés à la 67<sup>e</sup> réunion (11 documents);
- Rapport du Fonds multilatéral sur l'Indicateur des incidences sur le climat (décisions 59/45, 62/62 et 63/62, 64/51, 65/48 et 66/53);
- Acomptes provisionnels 2011 (conjointement avec le trésorier);
- Distribution de documents confidentiels (décision 66/55);
- Projet de rapport du Comité exécutif à la 24<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

## **Participation aux réunions et missions entreprises**

### Missions du Chef du Secrétariat

*Moscou, Fédération de Russie (25-27 avril 2012)*

23. Le Chef du Secrétariat et l'Administrateur principal et gestionnaire des fonds ont visité Moscou dans le but de rencontrer des hauts représentants du gouvernement de la Fédération de Russie, afin de discuter de questions portant sur les contributions exceptionnelles de la Fédération de Russie (paragraphe 3-7).

*Washington D.C., États-Unis d'Amérique (5-7 juin 2012)*

24. Le Chef du Secrétariat et un Administrateur principal, Gestion des programmes, ont assisté à la 42<sup>e</sup> réunion du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et ils ont profité de l'occasion pour discuter de plusieurs questions portant sur les délégations en rapport avec le Fonds multilatéral. Ils ont aussi pris part à des réunions avec le personnel du Secrétariat du FEM et deux agences d'exécution, le PNUD et l'ONUDI, qui préparaient des projets connexes, afin d'examiner comment le Fonds multilatéral et le FEM pourraient coopérer afin d'améliorer et de renforcer les avantages pour le climat qui pourraient être réalisés grâce à l'élimination des HCFC et des activités de disposition des SAO. Cette collaboration est envisagée afin de promouvoir la synergie entre les activités ozone-climat des deux mécanismes financiers, et peut-être d'encourager la mobilisation des ressources afin de maximiser ces avantages.

25. On prévoit d'autres discussions avec le Secrétariat du FEM et on est à évaluer la faisabilité d'une publication conjointe des deux Secrétariats pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Montréal, où l'on mettra en lumière des exemples de coopération entre les Secrétariats du Fonds multilatéral et du FEM.

Missions d'autres membres du personnel

26. Le personnel du Secrétariat a participé à des réunions réseaux qui ont eu lieu entre les 66<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup> réunions du Comité exécutif :

*Mer Morte, Jordanie (8-12 mai 2012)*

27. Un Administrateur principal, Gestion des programmes, a assisté à la principale réunion des administrateurs des Bureaux d'ozone du Réseau de l'Asie occidentale, où il a présenté un exposé sur les récentes décisions du Comité exécutif et la présentation de données des programmes de pays.

*Paro, Bhutan (15-18 mai 2012)*

28. L'Administratrice, Information, a assisté à la Réunion conjointe des administrateurs de l'ozone des Réseaux de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Ouest, où elle a présenté un exposé sur les récentes décisions du Comité exécutif et agi à titre de modératrice pour la session sur les stratégies de communication pour l'élimination des HCFC, et elle a participé, après la réunion du réseau, à l'Atelier régional sur les SAO et l'efficacité énergétique.

*Lusaka, Zambie (21-24 mai 2012)*

29. La Chef adjointe a pris part à la réunion principale du réseau anglophone des administrateurs de l'ozone, où elle a présenté un exposé sur les récentes décisions du Comité exécutif.

*Santiago, Chili (3-6 juillet 2012)*

30. Un administrateur principal de programme assistera à la réunion du Réseau des administrateurs de l'ozone des Caraïbes et de l'Amérique centrale hispanophone (5-6 juillet) et à un atelier sur les mousses (3-4 juillet) qui aura lieu à Santiago (Chili) du 3 au 6 juillet 2012.

*Protocole de Montréal et autres réunions*

31. Après la 67<sup>e</sup> réunion, le Chef du Secrétariat, ainsi qu'un administrateur de programme et l'Administrateur, Affaires économiques, assisteront à la 32<sup>e</sup> Réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal (OEWG) et à la 48<sup>e</sup> Réunion du Comité de mise en œuvre ayant trait à la Procédure de non-conformité du Protocole de Montréal.

32. Des membres du personnel professionnel du Secrétariat du Fonds assisteront aussi à la conférence « Advancing Ozone & Climate Protection Technologies - Next Steps », commanditée par le PNUE, le PNUD, le gouvernement des États-Unis d'Amérique, et l'Alliance pour une politique atmosphérique responsable, qui aura lieu à Bangkok (Thaïlande) les 21 et 22 juillet, après la 67<sup>e</sup> réunion.

**Recrutement et sélection du personnel**

33. Une annonce visant à pourvoir le poste d'assistant de programme a été publiée en attendant l'annonce sur INSPIRA des Nations Unies au moment voulu. Le processus de sélection au poste d'assistant des technologies de l'information est terminé, et le recrutement du candidat approprié est en cours. La possibilité d'emploi au poste de Chef de réseau est affichée sur INSPIRA et le processus de sélection est en cours.

## **Formation et perfectionnement du personnel**

34. Un cours de formation sur Microsoft Office 2010 a été dispensé à tout le personnel du Secrétariat après la 66<sup>e</sup> réunion en avril 2012. Une des membres du personnel a participé au programme *Women Preparing for Leadership* organisé par le Bureau des Nations Unies à Nairobi. Deux chefs principaux de gestion de projet assisteront à la deuxième partie du Programme de perfectionnement en matière de gestion les 12 et 13 juillet à New York.

## **Préparation des réunions du Comité exécutif**

35. Des dispositions en matière de logistique ont été prises pour la tenue de la 67<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif qui pourrait avoir lieu au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok (Thaïlande) du 16 au 20 juillet 2012. Les lettres d'invitation et les mots de passe permettant d'accéder aux zones d'accès restreint du site Web ont été communiqués aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 23<sup>e</sup> Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité de mise en oeuvre, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux organisations non gouvernementales. Le personnel du Secrétariat du Fonds apporte aussi son aide au Secrétariat de l'ozone pour la tenue de la 32<sup>e</sup> OEWG à Bangkok du 23 au 27 juillet 2012.

## **Activités d'information**

36. Un site contenant les documents de la réunion en arabe, chinois, anglais, français et espagnol ainsi que les données en matière de logistique sur la 67<sup>e</sup> réunion a été créé sur le site Web public. Les documents pour distribution limitée ont été placés dans une zone d'accès restreint protégée par un mot de passe à l'intention du sous-groupe du secteur de la production, parce que seuls les membres du Comité exécutif ont accès aux documents de ce sous-groupe.

37. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour pour la 67<sup>e</sup> réunion les bases de données, les documents et les directives opérationnelles suivantes :

- Inventaire des projets approuvés en avril 2012
- Fiches récapitulatives des programmes de pays en date d'avril 2012
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date d'avril 2012
- Projets et plans d'élimination en date d'avril 2012
- Plans de la gestion de l'élimination des HCFC en date d'avril 2012.

----

### Outcome

of the Consultations between the delegation of the Russian Federation and delegation of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer and the United Nations Environment Program

Moscow, 27 April 2012

List of participants is attached.

Consultations on the outstanding contribution of the Russian Federation to the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer (MLF) were held at the Ministry of Finance of the Russian Federation with participation of authorized representatives of:

- The Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation, the Ministry of Finance of the Russian Federation and the Ministry of Natural Resources and Environment of the Russian Federation, and
- The Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer (MLF) and the UN Environment Program (UNEP).

Participants to the consultations discussed the current situation of the outstanding contribution of the Russian Federation to the MLF and the possible conditions for commencement of payment of the contribution to MLF on the condition that the Government of the Russian Federation's payment is made against the current year's invoice and is not associated with the outstanding pledges for prior years, and have agreed as follows:

- (i) Referring to the relevant decisions from the 59<sup>th</sup> to the 64<sup>th</sup> meetings of the Executive Committee requesting the MLF Secretariat to negotiate with the Russian Federation the issue of the outstanding contribution of the Russian Federation to the MLF;
- (ii) Taking into account that the London Amendment to the Montreal Protocol was ratified by the USSR in 1991;
- (iii) Keeping in mind that while considering the issue of the London Amendment ratification by the USSR, the positive decision was based on the intention to grant assistance and transfer of ozone friendly technologies available at that moment in the USSR to developing countries;
- (iv) Recognizing that the contribution to the MLF, under the London Amendment to the Montreal Protocol, has become obligatory for the donors - Parties of the Montreal Protocol in 1992, namely after the above mentioned ratification by the USSR;
- (v) Recognizing that the disability of non-implementation of the technical assistance plans oriented to developing countries within the framework of the Multilateral Fund is a result of the disintegration of the country, the extinction of the USSR on 26 December 1991 and significant reduction of economic capacity in the entire post-Soviet territory

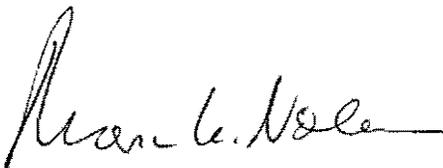
and in that circumstance the intention to grant assistance to other countries lost its applicability;

(vi) Being aware that the Russian Federation from its emergence as a country with an economy in transition as a Party not operating under paragraph 1 of Article 5 of the Montreal Protocol, and was to contribute to the Multilateral Fund under Article 10.6 of the Montreal Protocol at the same level as developed countries with reasonable funds in accordance with the UN assessed annual scale of contribution, which amounted to US \$11,7 million in 1994 and 1995, and by 2012 the total outstanding contribution of the Russian Federation has exceeded US \$105 million;

(vii) Recognizing that during the past two decades the MLF has operated efficiently and as a result the targets set under the Montreal Protocol were reached successfully, and the 2012-2014 replenishment of the MLF was approved with no reference to the outstanding contribution of the Russian Federation,

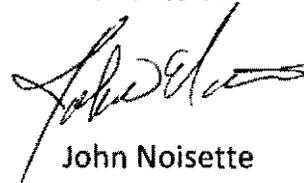
(viii) The authorized representatives of the Russian Federation have therefore expressed their intention to commence payments due to the MLF starting from 2013 on the condition that all future contributions of the Russian Federation are not associated with the outstanding pledges for prior years, and the required decision of the Government of the Russian Federation is issued in due time to ensure the payment of the 2013 contribution in 2013.

Chief Officer, Multilateral Fund for  
the Implementation of the Montreal  
Protocol on Substances that Deplete  
the Ozone Layer



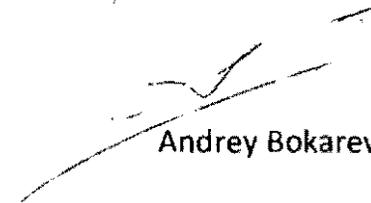
Maria Nolan

Senior Advisor to the Office of the  
Operations and Corporate Services,  
Executive Office, UNEP



John Noisette

Director, Department of International  
Financial Relations, Ministry of Finance  
of the Russian Federation



Andrey Bokarev

Director, Department of International  
Cooperation, Ministry of Natural Resources  
and Environment of the Russian Federation



Nuritdin Inamov

Chief Division, Department of International  
Organizations, Ministry of Foreign Affairs  
of the Russian Federation



Oleg Shamanov

## List of participants of the Consultations

### MLF & UNEP delegation:

1. **Ms. Maria NOLAN**, Chief Officer, Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer
2. **Ms. Bouthena BENDAHMANE**, Treasurer of the Multilateral Fund and Senior Fund and Administrative Officer, Secretariat of the Multilateral Fund
3. **Mr. John NOISETTE**, Senior Advisor to the Office of the Operations and Corporate Services, Executive Office, UNEP
4. **Mr. Moses AJIBADE**, Treasurer of the Multilateral Fund and Finance Officer, Corporate Service Section, Executive Office, UNEP

### Russian Federation delegation:

1. **Mr. Andrey BOKAREV**, Director, Department of International Financial Relations, Ministry of Finance of the Russian Federation
2. **Mr. Nuritdin INAMOV**, Director, Department of International Cooperation, Ministry of Natural Resources and Environment of the Russian Federation
3. **Mr. Oleg SHAMANOV**, Chief Division, Department of International Organizations, Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation
4. **Mrs. Natalia SYUTKINA**, Deputy Director, Department of Economy and Finance, Ministry of Natural Resources and Environment of the Russian Federation
5. **Mrs. Anna VALKOVA**, Deputy Director, Department of International Financial Relations, Ministry of Finance of the Russian Federation
6. **Mr. Sergey VASILIEV**, Advisor, Department of International Cooperation, Ministry of Natural Resources and Environment of the Russian Federation, *Focal Point for Ozone Agreements*
7. **Ms. Anastasiya ZHILOVA**, Senior Expert, Department of International Financial Relations, Ministry of Finance of the Russian Federation